



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL**

**de la séance du 21 mai 2014 à 17h15
Auditoire A1S059**

1. Excusés et invités

Invités : J. Lacour, C. Renner, B. Galliot, A. Roux

Excusés : H. Duminil-Copin, E. Samankassou, S. Chakori, H. Nozary.

2. Annonce des divers

Aucun.

3. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2014

Le procès-verbal est adopté avec remerciements à sa rédactrice, Lisette.

4. Communications du Président

- Les problèmes liés avec Horizons 2020 et Erasmus sont une priorité du Conseil Fédéral. Une ligne directrice sera donnée prochainement.

5. Communications du Doyen

- Un nouvel administrateur, Bernard Schaller, a été engagé à la Faculté. Sa date d'entrée en fonction officielle est le 15 juillet 2014 mais il est déjà là depuis lundi 19 mai 2014.
- Le Doyen souhaite remercier et féliciter les étudiants pour leur investissement dans le Forum Uni-Emploi. Le Forum sera reconduit l'année prochaine.

5 bis Proposition de modification du Règlement d'organisation de la Faculté

Le Président et le Prof. Lacour expliquent que ce changement permettrait de nommer des vice-doyens associés.

Une discussion s'engage sur la proposition de modifier l'alinéa 6 en indiquant que les doyens et vice-doyens sont choisis parmi le corps professoral. Il est demandé de modifier d'autres points et de préciser les tâches des vice-doyens associés.

Après une longue discussion, le Prof. Williams propose que le Conseil vote aujourd'hui sur le principe de création de la fonction de vice-doyenne associée et que le toilettage du RO soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Soumise au vote, la proposition du Prof. Williams est acceptée (17 oui, 1 non). Cette proposition remplace le point 5bis.

Soumise au vote, la proposition de création de la fonction de vice-doyenne associée est acceptée (17 oui, 1 non).

6. Désignation des vice-doyens et vice-doyenne associée de la Faculté des sciences pour la période du 15 juillet 2014 au 14 juillet 2018

Le Prof. Lacour présente le dicastère du Prof. Gander en son absence. Ses tâches ne seront pas modifiées.

La Prof. Galliot se présente. Son dicastère sera les bourses d'excellence, le bien-être des étudiants, motiver les étudiants peut-être en créant un prix de l'enseignement, la présidence de l'AGML et d'autres tâches qui viendront se greffer.

Le Prof. Renner se présente. Son dicastère sera celui du Prof. Lacour actuellement, à savoir pour les principaux, les bâtiments, la sécurité et la logistique.

Soumise au vote, la proposition de nommer la Prof. Galliot vice-doyenne associée est acceptée (18 oui, 0 non, 2 abstentions)

Soumise au vote, la proposition de nommer le Prof. Renner vice-doyen est acceptée (19 oui, 0 non, 1 abstention).

Soumise au vote, la proposition de nommer le Prof. Gander vice-doyen est acceptée (15 oui, 4 non, 1 abstention).

7. Modification des règlements du bachelor en mathématiques et du bachelor en mathématiques-informatique

Le Président présente l'exposé des motifs qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (16 oui, 0 non, 2 abstentions).

8. Proposition de modification du règlement du bachelor en sciences pharmaceutiques

Le Prof. Rudaz présente l'exposé des motifs qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Prof. Picard indique que les intitulés de biochimie I et II sont incorrects. De plus, la différence des crédits ECTS avec les autres sections suivants ces cours n'ont pas été justifiés. Il faut reprendre les intitulés qui figurent sur le plan d'étude de biochimie.

Soumise au vote et sous réserve des corrections, la proposition de modification est acceptée (13 oui, 0 non, 5 abstentions).

9. Proposition de modification du plan d'études du master en géologie

Le Président présente l'exposé des motifs qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Prof. Picard demande si la mise en page ne devrait pas être comme chez nous. M. Morgantini précise que normalement il reformate les plan d'études mais celui-ci étant conjoint avec UniL, il est sous une mise en page différente.

M. Monnier demande s'il ne faut pas mettre l'ancienne version et la nouvelle pour pouvoir comparer. Le Président répond par l'affirmative. L'information sera transmise à la Section.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (12 oui, 0 non, 5 abstentions).

10. Problématique des tricheries et plagiat

Le Président explique que le bureau s'est réuni avec Mme Moser et le Vice-doyen Gander et il s'avère que les tricheries et les plagiat sont vraiment un problème.

Le bureau se demande s'il ne faudrait pas faire une brochure d'information destinée aux professeurs pour leur expliquer comment procéder en cas de tricherie. Il faudrait également faire une brochure pour les étudiants pour leur dire ce qu'ils risquent en cas de tricherie. Il est proposé de faire un formulaire que le professeur remplirait et qui serait envoyé à qui de droit. Ceci permettrait d'avoir une procédure uniformisée. Le Président ouvre la discussion.

Il est proposé d'envoyer une liste des cas de tricheries et fraudes afin d'un rediscuter lors d'une

prochaine séance.

11. Renouvellement des postes des représentants étudiants quittant l'Université de Genève

Les membres suivants quittent le Conseil :

- Abraham Monnier
- Anita Hiseni
- Sabrina Chakori

Les nouveaux membres proposés sont :

- David Lachavanne
- Kazadi Bulundwe
- Bastien Desplands

Les noms des remplaçants seront affichés prochainement pour un renouvellement tacite.

12. Complément à la procédure de renouvellement des trois corps

Le Président rappelle que la liste des professeurs à renouveler lui est transmise par le Décanat et il la fait suivre aux membres du bureau. Les membres du bureau ont eux-mêmes une liste des personnes à contacter dans chaque section. De plus, il est rappelé que le dossier des personnes, dont le mandat est en cours de renouvellement, est consultable au Secrétariat du Décanat.

13. Divers

Le Prof. Wolf demande ce qu'il en est des points présentés par les étudiants lors de la dernière séance. Mme Maury répond qu'ils seront présentés prochainement au Collège des professeurs.

14. Conclusion

15. Apéritif

Axel Castillo, Président